



co-pilotes

COMMISSAIRES AUX COMPTES



Frédéric TILLARD
Commissaire aux comptes



Yoan BUSNEL
Commissaire aux comptes

**ASSOCIATION
CRECHE LES COCCINELLES**

Chemin du Mecquet
50230 AGON-COUTAINVILLE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2012

Ce document contient 13 pages

Créer la croissance par la confiance

Zone d'Activités de Prétôt – **50400 GRANVILLE**
Tél 02 33 91 16 70 / Fax 02 33 51 07 60
experts@co-pilotes.com – www.co-pilotes.com

SOMMAIRE

- Rapport sur les comptes annuels 2 pages
- Bilan 2 pages
- Compte de résultat 2 pages
- Annexe 5 pages

72 Impasse des Trémailleurs
Zone d'Activités de Prétôt
50400 GRANVILLE

Inscrit auprès de la Cour d'Appel
de Caen

**ASSOCIATION
CRECHE LES COCCINELLES**

Chemin du Mecquet
50230 AGON-COUTAINVILLE

Exercice clos le 31/12/2012

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «CRECHE LES COCCINELLES», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant la durée de l'exercice de l'exercice 2012.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre association procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur les ressources associatives.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'association, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Granville, le 29 Avril 2013

Le Commissaire aux comptes

CO-PILOTES

Frédéric TILLARD



1

BILAN — ACTIF
Exercice du 03/11/2011 Au 31/12/2012

Désignation de l'entreprise ASS CRECHE LES COCCINELLES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 14
 Adresse de l'entreprise IMPASSE DU MECQUET Durée de l'exercice précédent*
 Numéro SIRET* 53817513400013 Code APE 8891A

				Exercice N clos le 31/12/2012	Exercice N-1 clos le 02/11/2011	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (1)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de recherche et développement *	AD	AE			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	10 235,75	2 676,95	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	6 895,94	2 553,66	
Immobilisations en cours	AV	AW				
Avances et acomptes	AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (I)		BJ	BK	22 362,30	17 131,69	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	6 716,97	6 716,97
		Autres créances (3)	BZ	CA	36 905,00	36 905,00
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	98 579,92	98 579,92	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 272,72	1 272,72	
	TOTAL (II)	CJ	CK	143 474,61	143 474,61	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL				
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)		CO	CP	165 836,91	17 131,69	
Renvois : (1) Dont droit au bail						
		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières	CP			
				(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété*	Immobilisations			Stocks		
				Créances		

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

2

BILAN — PASSIF avant répartition
Exercice du 03/11/2011 Au 31/12/2012

Désignation de l'entreprise		ASS CRECHE LES COCCINELLES	
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> B1	DF	
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> EJ	DG	33 210,26
	Report à nouveau	DH	-14 553,75
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	48 546,03
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	67 202,54
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	12 967,00
	TOTAL (III)	DR	12 967,00
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 169,76
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 114,42
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 251,50
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB	
TOTAL (IV)	EC	68 535,68	
Écarts de conversion passif* (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	148 705,22	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
Exercice du 03/11/2011 Au 31/12/2012

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : **ASS CRECHE LES COCCINELLES**

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2	Total 3		4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens	FD	FE	FF	
		services*	FG	80 751,09	FH	80 751,09
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	80 751,09	FK	FL	80 751,09
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	358 161,06	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP	31 282,88	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 826,92	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	472 021,95
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	16 246,20	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	73 190,74	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	10 438,39	
	Salaires et traitements*			FY	234 230,09	
	Charges sociales (10)			FZ	87 424,02	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	1 833,96
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges			GE	63,12	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	423 426,52	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	48 595,43	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	880,35	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	880,35	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	18,70	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	18,70	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	861,65	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	49 457,08	

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)
Exercice du 03/11/2011 Au 31/12/2012

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise		ASS CRECHE LES COCCINELLES		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	767,55	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	767,55	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	1 678,60	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 678,60	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-911,05	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	473 669,85	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	425 123,82	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	48 546,03	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	767,55
	(3) dont {	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	1 678,60	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
		primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE SIMPLIFIEE

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 14 mois

Le résultat net comptable est de 48 546,03 euros

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 17/04/2013 par le directeur financier et le conseil d'administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence

conformément aux règles de bases suivantes :

- * L'association à été crée le 03/11/2011, le 1^{er} exercice est de 14 mois,
- * L'association Les Petits Mousses a apporté son activité crèche à l'association Crèche les Coccinelles au 01/01/2012
- * L'activité a débuté le 01/01/2012
- * L'actif net apporté s'élève à 18 656,51 euros
- * Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * Indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- * Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existants à la date de clôture des comptes.

Pour tenir compte des différents paramètres, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- La probabilité de vie au départ à la retraite est basée sur la table INSEE TD 2003-2005;
- La probabilité de sortie du personnel dans l'entreprise est fixé par an : avant 30 ans à 5 % avant 40 ans à 4 %, avant 50 ans à 3 %, avant 58 ans à 2 %, nulle au-delà,
- Le taux de revalorisation des salaires fixé est de 1,5% part an,
- Le taux d'actualisation retenu est de 3 %,
- Sous ces hypothèses, le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite serait de 9 262 euros
- Le taux de charges sociales retenu est de 40%, sous cette hypothèse, elles s'élèvent à 3 705 euros

IDCC 1261 - CC 3218 - Acteurs du lien social et familial,

- Compte tenu du changement de convention, la provision IFC additionné est de - 23537 euros au total,

- * Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

- * Créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'ensemble des heures de DIF acquis par les salariés au 31/12/2012 s'élève à 1 180 heures
 L'ensemble de l'effectif de l'association "Creche Les Coccinelles" au 31/12/2012 est de 13 salariés

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISE :

Immobilisations brutes : 22 362 euros

Actif immobilisé	Apport	Augmentation	Diminution	A la cloture
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	17 981,00	4 381,00	0,00	22 362,00
Avances et acomptes				0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	17 981,00	4 381,00	0,00	22 362,00

CERTIFIÉ CONFORME
 Le Commissaire aux Comptes

Amortissements et provisions d'actif : 17 132 euros

Amortissements d'actif	Apport	Augmentation	Diminution	A la cloture
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	15 298,00	1 834,00	0,00	17 132,00
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	15 298,00	1 834,00	0,00	17 132,00

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis	Valeur nette	Durée
Agencements installations	0,00	0,00	0,00	2 à 8 ans
Matériel et outillage	12 913,00	10 236,00	2 677,00	2 à 8 ans
Matériel informatique	9 449,00	6 896,00	2 553,00	2 à 8 ans
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	
Total	22 362,00	17 132,00	5 230,00	

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

Etat des créances : 43 622 euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	Plus d'un an
Clients	6 717,00	6 717,00	0,00
Autres créances	36 905,00	36 905,00	0,00
Total	43 622,00	43 622,00	0,00

Produits à recevoir par poste du bilan : 36 905 euros

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	36 905,00
Total	36 905,00

Charges constatées d'avance : 1 273 euros

Charges const d'avance	Montant
Couches	1 123,00
Produits entretien	150,00
Total	1 273,00

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions pour risques et charges : 12 967 euros

Provisions R / C	Montant
Provisions impôts	0,00
Provisions retraite	12 967,00
Total	12 967,00

Etat des dettes : 68 535 euros

CERTIFIÉ CONFORME
Commissaire aux Comptes

Etat des dettes	Montant brut	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
Impôts et taxes	47,00	47,00	0,00	0,00
Fournisseurs	21 170,00	21 170,00	0,00	0,00
Charges à Payer	17 390,00	17 390,00	0,00	0,00
Autres organisme sociaux	4 317,00	4 317,00	0,00	
Provisions congés payés	17 240,00	17 240,00	0,00	0,00
Provisions charges CP	5 927,00	5 927,00	0,00	0,00
Dettes provision P/précarité	165,00	165,00	0,00	0,00
Charges provision P/précarité	28,00	28,00	0,00	0,00
Autres dettes	2 251,00	2 251,00	0,00	0,00
TOTAL	68 535,00	68 535,00	0,00	0,00

Charges à payer par poste de bilan : 17 390 euros

Charges à payer	Montant
Urssaf	9 013,00
Médéric	5 738,00
Cri Prévoyance	511,00
Chorum	1 211,00
MSA	917,00
Total	17 390,00